

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première session ordinaire de l'année 2024, le lundi 25 mars à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional.

Au plan international, l'activité économique mondiale devrait se stabiliser dans un contexte caractérisé par : i) des niveaux encore élevés des taux directeurs appliqués par les banques centrales pour lutter contre l'inflation, et ii) la persistance des tensions géopolitiques, en lien avec la poursuite des conflits en Ukraine et dans la bande de Gaza. Selon les *Perspectives de l'économie mondiale*, publiées en janvier 2024 par le FMI, la croissance mondiale devrait demeurer stable à 3,1 % en 2024 et 2025, comme en 2023. Parallèlement, les tensions inflationnistes mondiales devraient continuer à se relâcher, avec un taux d'inflation mondial qui reviendrait de 6,8 % en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,4 % en 2025, en rapport avec le resserrement des politiques monétaires et le recul des prix internationaux des produits de base.

Au plan sous-régional, les perspectives économiques, monétaires et financières seraient marquées par : i) une croissance économique de 3,6 % en 2024, soutenue principalement par la bonne tenue des activités non pétrolières (4,1 % en 2024, contre 3,1 % en 2023), ii) des tensions inflationnistes persistantes à 5,5 % en 2024, iii) une dégradation des indicateurs des finances publiques, avec notamment un solde budgétaire, hors dons, qui reviendrait de 0,0 % du PIB en 2023 à -0,2 % du PIB en 2024, et une contraction de l'excédent du compte courant, dons officiels compris, qui reculerait de 3,5 % du PIB en 2023 à 1,5 % du PIB en 2024 ; iv) une augmentation de la masse monétaire de 12,6 %, contre 9,1 % en 2023 ; v) un léger repli des réserves de change de 2,7 % à 6 699,0 milliards à fin 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,2 % et des réserves en mois d'importations de biens et services à 4,3 en 2024 contre 4,8 en 2023 et vi) la poursuite du dynamisme des opérations sur le marché des valeurs du trésor.

Ainsi, au regard des évolutions économiques et financières marquées au niveau international, par des fortes incertitudes, et au niveau sous-régional, par i) des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, ii) une position extérieure confortable, et iii) une inflation globale encore élevée, malgré une inflation sous-jacente sur une tendance baissière depuis février 2023, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés :



- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 5,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Yaoundé, le **25 mars 2024**

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI